



Non respect des garanties chez asus

Par **basjacot**, le 15/12/2011 à 10:02

Bonjour,

Je découvre votre forum en cherchant des infos au sujet d'Asus mais surtout de leurs garanties. En juin 2010, j'ai acheté un Asus K50ij (ordinateur portable) et voilà que depuis une quinzaine de jours des tâches grises envahissent la partie de gauche sur toute la hauteur de l'écran, et ça gagne du terrain chaque jour. Hier matin j'ai donc ramené l'ordi, encore sous garantie jusqu'en juin 2012, chez mon revendeur, une petite boutique d'informatique et ce matin la réponse d'Asus tombe comme quoi ils ne prennent pas ce genre de panne en charge! Je leur ai cependant envoyé des photos qu'ils réclament.

C'est complètement aberrant et ça me révolte. J'ai acheté ce produit dont un des arguments de vente, la garantie de 2 ans était intéressante. Je n'ai pas acheté que la moitié d'un produit me semble t-il et l'écran en fait bien parti. J'ai regardé au dos de l'ordi et c'est bien mentionné "24M".

Je précise que cet ordi n'a jamais reçu de produit ni rien qui puisse l'endommager. Cela n'a rien à voir. J'ai envoyé un mail avec les photos à mon revendeur en précisant bien que si "aucune solution n'était trouvée j'en référerai à qui de droit". Ce léger sous-entendu pour indiquer mon intention de porter l'affaire plus loin s'il ne me remplace pas cet écran.

Je n'ai pas de bon de garantie de chez Asus mais simplement la facture d'achat avec la mention "garantie 2 ans" et il n'y a aucune close ni pour l'écran ou quoique ce soit d'ailleurs.

Pardonnez-moi d'avoir été un peu long mais ça fait du bien de vider son sac.

Si vous avez des conseils, je vous en remercie par avance.